

SEANCE PLENIERE du CESR - 1^{er} juillet 2008
AVIS SUR LE BAC PRO EN 3 ANS
INTERVENTION DE LA FSU
Josiane Dragoni

A ce stade du débat, au fond, tout a été dit. La FSU partage les points de vue exprimés par la CFFDT, la CGT, l'UNSA, le 3^o collège et pour grande partie, l'artisanat. Au fond, la généralisation du bac pro en 3 ans sans concertation n'est pas approuvée, alors même que tout le monde est d'accord pour rénover la voie professionnelle mais aussi technologique, qu'il ne faut jamais oublier...

- Effectivement, hors mis les deux recteurs, la généralisation du bac pro en 3 ans, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, a rencontré bien peu de défenseurs, parmi toutes les auditions qui ont été conduites.
- Les dangers ont été pointés, fortement, avec le risque de voir trop de jeunes quitter le système scolaire sans qualification. Au final, le protocole a été signé par un nombre d'organisations syndicales représentant une minorité des personnels : une étrangeté sans doute, au moment où gouvernement et patronat promeuvent l'accord majoritaire à l'entreprise, et l'Etat au niveau de la fonction publique.
- Depuis octobre 2007, où Darcos avait pris cette décision tout seul, sans consulter les « partenaires sociaux » y compris hors Education Nationale, le ministère a pourtant été obligé de reculer. Il n'a pas pu annoncer une transformation négative de tout le lycée comme prévu en mai en supprimant par exemple la voie technologique, suites aux importantes mobilisations autour de l'Ecole.
- La FSU se positionne résolument pour une vraie réforme du lycée, une réforme démocratique qui permette à tous les jeunes de réussir. 100% d'une classe d'âge au niveau V au moins, 80% au bac, et 50% obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur : c'est la loi. Se donner les moyens d'y parvenir, c'est permettre à plus de jeunes d'accéder au lycée pour suivre une formation dans des voies diversifiées : la voie professionnelle, la voie technologique, mais aussi la voie générale, qui est aussi essentielle pour parvenir à une formation professionnelle au niveau post-bac : parcours en IUT ou en section de techniciens supérieurs, à l'université ou dans les grandes écoles. les formations de droit, de médecine, de commerce, de langues vivantes, pour ne prendre que quelques exemples sont aussi des formations qui conduisent parfaitement à l'emploi.

Nul doute que nous poursuivrons ces débats essentiels dans le cadre de la concertation du PRDF.